

ELEMIAH présente

“ UNE COMÉDIE À LA KEN LOACH ”

TÉLÉRAMA

PRIX DU PUBLIC
Festival d'Angoulême

DISCOUNT

Un film de LOUIS-JULIEN PETIT



avec la participation de

OLIVIER
BARTHELEMY

CORINNE
MASIERO

PASCAL
DEMOLON

SARAH
SUÇO

M'BAREK
BELKOUK

ZABOU
BREITMAN

scénario LOUIS-JULIEN PETIT et SAMUEL BOUX réalisation LOUIS-JULIEN PETIT monteur LIZA BENGUIGUI et PHILIPPE DURUIS-MENDEL coproducteur MARCO LADREIT DE LACHARRIÈRE
réalisateur KARIM AKILLE directeur de production DAVID CHAMBLE directeur de la production CÉCILE OBLEU montage ANTOINE VAREILLE directeur de production CHRISTOPHE DESENCLOS assistante réalisatrice KIM NGUYEN son JULIEN BLASCO Sylvianne BOUGET
BRUNO MERCERE casting ELISE BOUGUET REEM KUZAYVITCH DAVID BERTRAND AÏDA VIALA musique originale CHIKIRRI une coproduction ELEMIAH ORANGE STUDIO FRANCE 3 CINEMA PICTANOVVO
avec le soutien de LA RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS en partenariat avec LE CNC Association de FRANCE TELEVISIONS CANAL + CINE et de CENTRE NATIONAL DU CINEMA ET DE L'IMAGE ANIMÉE
en collaboration avec HIMALAY INFORMATION SNEACKERS FILMS et plusieurs autres WILD BUNCH et les réalisateurs ORANGE STUDIO

Apprentis & Lycéens au Cinéma



RÉGION
NORD-PAS-DE-CALAIS

DISCOUNT : PROMOTION EN QUATRE QUESTIONS

L'histoire est-elle tirée de faits réels ?

L'intrigue principale est purement fictive. Toutefois, certains développements du scénario s'inspirent de la réalité, comme par exemple le moment où Christiane est placée en garde à vue et risque d'être licenciée pour le seul motif d'avoir subtilisé des tickets de promotion [01a-01b].

01a



01b



En effet, aussi invraisemblable que cela puisse paraître (mais « la réalité dépasse souvent la fiction », comme on le sait), cet épisode trouve sa source dans un fait divers authentique. L'affaire date d'octobre 2011 et a largement été relayée par la presse : un jour, Anne-Marie Costa, employée depuis dix ans par un hypermarché de Mondelange (Moselle), ramasse un ticket abandonné par un client. Au dos du coupon figure une offre pour un sandwich gratuit dans un fast-food. Le soir même, sa direction engage une procédure de licenciement et porte plainte pour vol, considérant que ce ticket est sa propriété. À l'époque, cette histoire a scandalisé bon nombre d'internautes qui ont fustigé l'attitude de la direction sur les réseaux sociaux et sur la page Facebook de l'entreprise, laquelle a fini par renoncer aux poursuites devant la menace d'un boycott national des cinquante-neuf magasins de la chaîne de distribution. Presque instantanément, cette histoire surmédiatisée a suscité un bel élan de solidarité (lettres, soutiens financiers...), très important pour « l'accusée » même si, finalement, elle n'a pas pu réintégrer son poste.

De même, le Discount alternatif créé par Gilles et ses amis [02], où les produits sont vendus à très bas prix, prend pour

02



modèle des structures bien réelles : les épiceries sociales et solidaires. Elles se sont développées à la fin des années 1990, sous l'impulsion des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) et à l'initiative de collectifs d'associations citoyennes.

Aujourd'hui, il existe environ 400 épiceries sociales et solidaires en France. Elles proposent aux plus démunis des aliments variés (de l'huile aux féculents, en passant par les fruits et les légumes), comme dans une vraie boutique, moyennant une participation financière de 10 à 20% du prix habituel des produits.

Les principales sources d'approvisionnement de ces épiceries solidaires sont les banques alimentaires, surtout connues pour leur Collecte Nationale de denrées auprès du grand public, chaque dernier week-end de novembre. Mais leur mission ne s'arrête pas là. En effet, plus de 5 200 bénévoles y travaillent tous les jours pour récupérer des produits qui, sans leur action, seraient jetés. Ainsi, ce sont 1 870 magasins qui sont visités tous les matins et 63 000 tonnes d'aliments sauvées chaque année. Tous ces produits sont ensuite répartis auprès des 5 300 associations partenaires, chargées de les redistribuer aux personnes en situation de précarité. Outre la grande distribution, l'industrie agroalimentaire et les producteurs agricoles participent à ces banques en donnant des articles présentant des défauts d'emballage ou d'étiquetage, des fruits et légumes mal calibrés ou des surplus.

L'initiative de Gilles et de ses amis est-elle légitime ?

Dans le film, les produits vendus par le Discount alternatif ne proviennent pas de banques alimentaires mais sont volés dans les stocks du magasin officiel. L'action de Gilles et de ses quatre partenaires est donc répréhensible mais, finalement, ils le font pour la bonne cause.

Dans un premier temps, il s'agit pour eux de faire face financièrement à leur prochaine perte d'emploi (l'arrivée des caisses automatiques, qui nécessitent moins de personnel, va provoquer une vague de licenciements). Au départ, le projet vise donc l'intérêt personnel de chaque membre du groupe. Mais peu à peu, face au succès de ce qu'ils ont mis en place, ils se découvrent un vrai rôle social : leur « épicerie pirate » profite à la collectivité, en permettant aux gens modestes du quartier de se retrouver dans un lieu convivial et de faire leurs courses à moindre coût. Le film développe ainsi une dimension de fable contemporaine, où les protagonistes sont envisagés comme des « Robins des bois » des temps modernes qui taxent la puissante enseigne de supermarchés dans le but d'une redistribution plus équitable.

Dès que Gilles soumet son idée aux autres, on constate par ailleurs dans son discours une volonté de moraliser la démarche : il refuse ainsi d'employer le verbe « voler », qu'il estime impropre, et lui préfère le terme « prendre ».

« Prendre, ce n'est pas voler, ce n'est pas pareil ; prendre, c'est plus juste », tient-il alors à préciser. Plus tard, lors d'une discussion au coin du feu avec Christiane, ils qualifieront leur initiative de « rébellion positive » et « d'acte de résistance citoyenne », dans un souci constant de légitimation morale qui participe à la sympathie du spectateur pour les personnages. À leur petit niveau et avec leurs faibles moyens, ils inventent une solution à la crise qui les frappe et refusent de se laisser anéantir par la logique ultralibérale qui régit le groupe industriel qui les emploie. Par extension, le microcosme du discount désigne bien sûr la société actuelle tout entière, dont le film fait la satire en usant des armes de la comédie.

Les supermarchés ont-ils le droit de jeter des produits qui pourraient encore être consommés ?

Au début du film, on voit Gilles, Momo et Alfred dans une benne en train de déverser de l'eau de Javel sur des produits qui vont être jetés [03a-03b].



Cette pratique est malheureusement assez courante dans le secteur de la grande distribution : les produits dont la date de péremption est proche sont retirés des rayons et javellisés pour éviter qu'ils soient récupérés et consommés. Pour lutter contre ce gaspillage inacceptable, l'Assemblée nationale a voté en mai 2015 un ensemble de mesures destinées à empêcher les grandes surfaces de jeter de la nourriture, en les obligeant à donner aux associations d'aide alimentaire les denrées sorties de leurs rayons mais toujours consommables. La proposition de loi a été votée à l'unanimité mais un nouveau rebondissement est survenu en juillet 2015 : ces mesures ont finalement été retoquées par le Conseil constitutionnel, pour des raisons de procédure. Si l'État sert d'interface, c'est que le problème n'est pas simple. Il faut en effet savoir que le don des denrées retirées des rayons a un coût pour la grande distribution (tri, manutention, réfrigération, acheminement...), et certaines associations, qui pourraient récupérer ces produits, n'ont parfois pas les moyens de venir jusqu'aux grandes surfaces pour les emporter.

Quel est le sens de la toute dernière scène du film ?

À la fin du film, la police investit la ferme de Christiane [04] et les créateurs du Discount alternatif sont arrêtés [05].



Toutefois, comme ils ont fait disparaître toutes les traces de leur activité, aucune charge sérieuse ne pourra être retenue contre eux. L'issue de l'intrigue est donc à la fois positive et négative : négative, parce que l'épicerie solidaire ne pourra pas continuer à fonctionner ; positive, parce que Gilles et les autres ne seront pas condamnés.

En guise d'épilogue, les dernières images montrent le magasin officiel qui, lui, est toujours en activité. Le plan final est un travelling avant dans un rayon du Discount, dont les haut-parleurs font résonner le compte à rebours de l'ouverture des portes. On entend les clients affluer comme chaque matin, mais on ne les voit pas : le discount s'est emparé de l'humanité, au sens propre comme au figuré, qui a disparu des rayons - et le plan [06a - 06b] répond alors, en palindrome, à celui qui, dans l'ouverture du film, montrait les clients entrer dans le magasin au ralenti [07]. À la fin, les allées restent vides, et des variations de mise au point font passer l'image du net [06a] au flou [06b] pendant toute la durée du mouvement de caméra.



La signification de cette conclusion énigmatique pourrait être la suivante : bien qu'éphémère, l'expérience du Discount alternatif est tout de même parvenue à fragiliser l'hégémonie du Discount officiel. L'histoire de Gilles et de ses camarades a permis de révéler l'envers du décor de cette grande surface aseptisée. Le film a en effet porté au jour un mode de fonctionnement interne particulièrement coercitif : surveillance permanente des employés par des vigiles [08] et des caméras [09], mauvaises conditions de travail, fouille quotidienne comme dans une prison [10].



mise au rebut (licenciement) des individus les plus âgés, comme s'il s'agissait de produits arrivés à péremption. Dans ce plan final qui fait symboliquement alterner le net et le flou, l'image de marque du magasin se voit littéralement troublée.



GÉNÉRIQUE

SYNOPSIS

DISCOUNT

Louis-Julien PETIT. 2015
France. 102mn. Scope. Son 5.1.

Réalisation : Louis-Julien Petit
Scénario : Louis-Julien Petit et Samuel Doux, sur une idée originale de Louis-Julien Petit
Image : David Chamblie
Décors : Cécile Deleu
Montage : Antoine Vareille
Production : Liza Benguigui, Philippe Dupuis-Mendel
Coproduction : Élemiah, Orange Studio, France 3 Cinéma, Pictanovo
Coproduction associée : Fimalac Information, Sneakers Films
Direction de production : Christophe Desenclos
Régie : Kim Nguyen
Son : Julien Blasco, Sylvianne Bouget, Bruno Mercère
Costumes : Élise Bouquet, Reem Kuzayli
Casting : David Bertrand, Arda
Musique originale : Chkrrr
Distribution France : Wild Bunch, Orange Studio
Ventes Internationales : Orange Studio

Avec le soutien de la Région Nord-Pas de Calais et en partenariat avec le CNC.
Avec la participation de France Télévisions, Canal +, Ciné+ et du Centre National du Cinéma et de l'Image Animée.

Sortie nationale : 21 janvier 2015

INTERPRÉTATION

Olivier Barthélémy (*Gilles*)
Corinne Masiero (*Christiane*)
Pascal Demolon (*Alfred*)
Sarah Suco (*Emma*)
M'Barek Belkhou (*Momo*)
Pablo Pauly (*Hervé*)
Zabou Breitman (*Sofia Benhaoui*)
Francesco Casisa (*Francesco*)
Hafid F. Benamar (*Abril, le patron de « L'Oasis Café »*)
Ethan Deschepper (*Mathieu*)
Yves Verhoeven (*le commissaire de police*)
Jean Bediebe (*M'Bindo*)
Romain Limpens (*le jeune vigile zélé*)
Fattouma Ousliha Bouamari (*Madame Benhaoui*)
Xavier Robic (*le chef de réseau*)
Jean-Jacques Grimblat (*le père de Gilles*)
Julien Ratel (*le comptable du Discount*)
Thibault Jarry (*le banquier*)
Rachid Boudia (*Rachid*)
Annie-France Poli (*l'assistante maternelle*)
Xavier Memeteau (*le livreur du Discount*)
Jérémy Zylberberg (*le brigadier*)

Festivals, récompenses :

- Prix du public au Festival du Film Francophone d'Angoulême (2014)
- Festival de Sarlat (2014)
- Festival International des Arcs (2014)
- Prix du meilleur film au Festival de la Ciotat (2015)
- Prix du meilleur film au Festival International de Bari, en Italie (2015)

Gilles, Emma, Christiane, Alfred et Momo sont employés au « Discount », un supermarché situé dans la zone péri-urbaine d'une ville du nord de la France. Ils connaissent tous des difficultés financières, lesquelles risquent d'être sérieusement aggravées dans les mois à venir. En effet, l'arrivée imminente des caisses automatiques va nécessairement se traduire par une vague de licenciements dont ils pourraient bien être les victimes. La directrice, Sofia Benhaoui, a d'ailleurs déjà pris l'initiative de sélectionner « les meilleurs éléments » en chronométrant les performances de chacun, ce qui entraîne une dégradation des conditions de travail et de l'ambiance générale au sein de l'entreprise. Un soir, alors que le groupe d'amis est réuni pour fêter l'anniversaire d'Alfred, Gilles propose de monter un « Discount alternatif » en se servant dans les stocks du magasin, ce qui leur permettrait de s'assurer un salaire décent et des « indemnités de licenciement ». Bien que l'imposant dispositif de surveillance du supermarché rende l'exercice difficile, Momo affirme que c'est néanmoins possible, puisqu'il l'a déjà fait : sa technique consiste à laisser une petite quantité de marchandises dans les cartons lors de la mise en rayon (« les trucs invendables », précise-t-il), et de les récupérer ensuite à l'extérieur, lorsque les emballages soi-disant vides sont placés dans la benne à ordures.

Le groupe élabore un plan d'action qui est rapidement mis à exécution et couronné de succès. Le premier stock obtenu est revendu au patron d'une brasserie, avant qu'une dépendance de l'ancienne ferme de Christiane ne soit bientôt transformée en magasin de fortune.

Rédacteur en chef
Bruno Follet
Coordination Apprentis et Lycéens au Cinéma
CinéLigue Nord-Pas de Calais
Auteur de ce document pédagogique
Youri Deschamps*
Remerciements
Louis-Julien Petit, Élemiah, Liza Benguigui, Andréa Bernard
Credits photos
Michaël Crotto, Élemiah
Conception et réalisation
MK2 Communication
Copyright
CinéLigue Nord-Pas de Calais
Apprentis et Lycéens au Cinéma Nord-Pas de Calais
Publication
Octobre 2015

*Youri Deschamps dirige la revue *Éclipses* depuis 1994 et collabore ponctuellement à plusieurs autres revues et collections d'ouvrages sur le cinéma (dont *Trafic*, *Positif*, *Contrebande* et *CinémAction*). Conférencier, animateur et programmateur de ciné-clubs, il intervient régulièrement comme formateur et rédacteur de livrets pédagogiques dans le cadre des différents dispositifs nationaux d'éducation à l'image. Il est par ailleurs l'auteur d'un livre sur *Blue Velvet* de David Lynch (éditions du Céfal, Liège, 2004).



Dès l'inauguration du Discount alternatif, où les produits sont cédés à bas prix aux habitants du quartier, l'initiative est une réussite. Les « épiciers solidaires » décident alors d'élargir leur offre et de proposer également des produits frais, qu'ils récupèrent discrètement au lieu de les javelliser, comme ils le faisaient jusqu'à présent dès lors que les dates de péremption étaient atteintes ou que fruits et légumes étaient un peu abîmés. Si le Discount alternatif prospère et se diversifie, il n'en est pas de même du Discount officiel : les vols répétés sont découverts, la directrice porte plainte contre X et le dispositif de surveillance est renforcé. Tandis que les premières caisses automatiques entrent en fonction, Christiane est licenciée, puis c'est bientôt le tour d'Emma. Gilles, de son côté, est sollicité par Sofia Benhaoui pour s'occuper des poste en libre-service, ce qui génère un conflit au sein du groupe. Suite au dépôt de plainte, la police examine les images de vidéosurveillance, qui incriminent Christiane et provoquent

son placement en garde à vue, pour le seul motif d'un « vol de tickets de promotion ». Ses comptes bancaires sont alors inspectés et on lui demande instamment de s'expliquer sur la provenance des sommes d'argent qu'elle y a récemment déposées. Malgré la situation de plus en plus tendue, Gilles et les autres décident tout de même de continuer leur action. Ils organisent alors le braquage d'un camion de livraison du Discount, dont le contenu est ensuite revendu dans leur épicerie solidaire lors d'une « vente flash », où chaque client fait ses provisions dans un sac nominatif qui lui sera ensuite livré à domicile. Si bien que lorsque la police débarque sur les lieux, elle ne trouve aucune trace de la marchandise dérobée, et les nombreux badauds rassemblés là disposent tous qui plus est d'un alibi préparé à l'avance... Gilles et les autres sont arrêtés, mais il ne subsiste aucune preuve concrète qui pourrait venir les accuser. C'est néanmoins la fin de l'aventure du Discount alternatif, quand le Discount officiel, lui, ouvre ses portes à la même heure, comme chaque jour.

« Apprentis et Lycéens au Cinéma » Nord-Pas de Calais

Une opération d'éducation au cinéma et à l'image mise en œuvre par le Conseil Régional Nord-Pas de Calais.

Initiée par le Ministère de la Culture et de la Communication, le Centre National de la Cinématographie et de l'image animée, la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Avec le soutien du Rectorat de l'Académie de Lille.
En partenariat avec l'ARDIR (Association Régionale des Directeurs de CFA), la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt et la Chambre Syndicale des Directeurs de Cinéma du Nord-Pas de Calais.

Avec le concours des salles de cinéma participant à l'opération.
Coordination opérationnelle : association CinéLigue Nord-Pas de Calais



RÉGION NORD-PAS DE CALAIS